

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PILAT RHODANIEN

9 rue des Prairies - 42 410 PÉLUSSIN

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU 02 MARS 2023

Délibération n°2023-03-02

L'an deux mille vingt-trois et le 2 mars, à dix-huit heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Pélussin, sous la présidence de M. Serge RAULT, Président.

- Nombre de membres en exercice : 35
- Quorum : 18
- Nombre de membres présents : 29
- Nombre de votants : 33
- Date de la convocation : 23 février 2023

**Objet : Administration générale - Demande de subvention pour la rénovation des menuiseries des locaux de la CCPR et de la Maison des services**

### DÉLÉGUÉS PRÉSENTS :

BESSEY : M. Charles ZILLIOX -  
LA CHAPELLE-VILLARS : M. Jacques BERLIOZ -  
CHAVANAY : M. Patrick MÉTRAL, Mme Nathalie BÉAL, M. Yannick JARDIN,  
Mme Brigitte BARBIER (*Pouvoir de M. Jean-Baptiste PERRET*) -  
CHUYER : Mme Béatrice RICHARD (*Pouvoir de Mme Gisèle BONNAY*) -  
LUPÉ : M. Farid CHERIET -  
MACLAS : M. Hervé BLANC, M. Laurent CHAIZE,  
Mme Marcelle CHARBONNIER -  
MALLEVAL : M. Thomas PUTMAN (*Pouvoir Mme Christelle MARCHAL*) -  
PÉLUSSIN : M. Michel DEVRIEUX, Mme Franceline COMAS,  
Mme Agnès VORON (*Pouvoir de Mme Martine JAROUSSE*),  
M. Stéphane TARIN -  
ROISEY : M. Philippe ARIÈS, M. Éric FAUSSURIER -  
SAINT-APPOLINARD : Mme Annick FLACHER, M. Jacques GERY -  
SAINT-MICHEL-SUR-RHÔNE : M. Jean-Louis POLETTI, Mme Sylvie GUISSSET -  
SAINT-PIERRE-DE-BOEUF : M. Serge RAULT, M. Christian CHAMPELEY,  
Mme Véronique MOUSSY -  
VÉRANNE : M. Michel BOREL, Mme Martine MAZOYER -  
VÉRIN : Mme Valérie PEYSSELON, M. Cyrille GOEHRY.

### DÉLÉGUÉS EXCUSÉS :

CHAVANAY : M. Jean-Baptiste PERRET (*Pouvoir à Mme Brigitte BARBIER*) -  
CHUYER : Mme Gisèle BONNAY (*Pouvoir à Mme Béatrice RICHARD*) -  
MALLEVAL : Mme Christelle MARCHAL (*Pouvoir à M. Thomas PUTMAN*) -  
PÉLUSSIN : M. Jean-François CHANAL,  
Mme Martine JAROUSSE (*Pouvoir à Mme Agnès VORON*).

### DÉLÉGUÉS ABSENTS :

PÉLUSSIN : Mme Corine ALLIOD-KOERTGE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20230302-2023\_03\_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2023

Affichage : 10/03/2023

M. le Président explique que suite au résultat de l'audit énergétique des locaux du siège de la Communauté de Communes du Pilat Rhodanien (CCPR) et de la Maison des Services (MDS), il est proposé un programme de rénovation portant sur le changement des anciennes menuiseries du siège de la CCPR et de la Maison des Services (MDS) pour un montant de :

Travaux	70 000 € HT
Maitrise d'œuvre et études complémentaires	6 500 € HT
<b>TOTAL OPÉRATION</b>	<b>76 500 € HT</b>

Il est proposé au conseil communautaire :

- d'approuver le programme de rénovation,
- d'autoriser M. le Président à solliciter les subventions auprès de l'État au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (fonds vert) dans la limite des 80 % autorisés.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :**

- approuve le programme de rénovation,
- autorise M. le Président à solliciter les subventions auprès de l'État au titre du Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (fonds vert) dans la limite des 80 % autorisés.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Serge RAULT

Secrétaire de séance



Hervé BLANC

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200895-20230302-2023\_03\_02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2023

Affichage : 10/03/2023